

ATELIER INTERFACE OHI/SECTEUR PRIVE/UTILISATEURS
BHI - MONACO
28-29 juin 2001*

Monsieur,

Il est récemment apparu que des contacts réguliers et constants entre les principaux acteurs du monde de l'hydrographie étaient nécessaires. Les Comités CHRIS et WEND ont tous deux évoqué cette question. Il est important que les points de vue des représentants du secteur privé et des autorités responsables de la réalisation de la cartographie soient entendus au même titre que ceux des producteurs de données officiels. Diverses questions récentes liées à la fourniture d'ENC ont ainsi donné lieu à de longues discussions et à une volumineuse correspondance.

Par conséquent, conformément aux objectifs des Comités WEND et CHRIS, le Comité de direction organisera un atelier interface OHI/secteur privé/utilisateurs au Bureau, à Monaco, les 28 et 29 juin 2001. L'on espère que celui-ci permettra de faciliter les échanges d'informations sur des questions d'intérêt commun pour tous ceux qui participent à la fourniture de cartes et d'informations cartographiques, et, en plus des autres sujets susceptibles d'être proposés, il est nécessaire d'obtenir des commentaires en retour sur les mécanismes de fourniture d'ENC, sur l'adéquation de la symbologie relative aux ECDIS et sur les éventuels problèmes d'autorisation d'exploitation rencontrés lors de l'utilisation des normes approuvées existantes.

Des invitations sont lancées à toutes les personnes qui souhaitent y assister, et notamment aux membres du groupe de travail du TSMAD, du GT sur les couleurs et les symboles, et du GT chargé de l'évaluation des technologies, ainsi qu'au groupe d'harmonisation des objets sur l'information maritime. Des invitations seront également adressées directement aux représentants du secteur privé connus du Bureau, et au cas où les Etats membres souhaiteraient qu'un représentant du secteur privé, en particulier, soit présent, il leur est demandé de bien vouloir informer le Bureau de sa participation. Par ailleurs, des représentants des organismes d'autorisation d'exploitation et de la communauté maritime internationale seront également invités. Il sera peut être nécessaire d'organiser, chaque année, ce type d'atelier, à Monaco.

Afin de faciliter la préparation de l'ordre du jour de cet atelier, et pour que toutes les dispositions nécessaires puissent être prises, il vous est demandé de communiquer au Bureau, le nom des participants prévus, dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,


Contre-amiral Neil GUY
Directeur

*Initialement prévu les 25 et 26 juin (voir LC 13/2001 du 28 février 2001); dates modifiées : les 28 et 29 juin (cf: Correction à la LC 13 en date du 3 avril 2001).